

ÉCHOLOGOS AUVERGNE

53 rue des Sauzes

63170 AUBIERE

Gières, le 31 juillet 2007

N/ref. : JPO/ED/0707083

N°TVA : FR44 315 732 909

Objet : Tallard – collègue

Note d'honoraires n°03

ESQ 100 % de 0.....	0,00
APS 100 % de 2 370,79.....	2 370,79
APD 100 % de 4 030,34.....	4 030,34
PRO 0 % de 5 725,46.....	0,00
ACT 0 % de 0.....	0,00
VISA 0 % de 0.....	0,00
DET 0 % de 0.....	0,00
AOR 0 % de 0.....	0,00
Révisions.....	0,00
<i>Sous-total</i>	6 401,13
Acomptes précédents.....	2 370,79
Reste dû.....	4 030,34
T.V.A. 19,60 %	789,95
Montant T.T.C.....	4 820,29

La présente note d'honoraires est arrêtée pour la somme de quatre mille huit cent vingt euros et vingt neuf centimes T.T.C.

- A régler au plus tard le 15 septembre 2007.
- En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités prévues au CCAP.
- Pas d'escompte en cas de règlement anticipé.